



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.
LUNDI 30 OCTOBRE 2023- SALLE CARD DE DUMBEA**

Lundi 30 octobre 2023 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 20h30.

Appel nominal par le président

Présents :

- | | |
|----------------------|---|
| • Jean Claude Robin | Président |
| • Stéphane Delande | Membre |
| • Sandie Freulon | Trésorière |
| • Anako Cholière | Membre |
| • Charlotte Priouret | Membre |
| • Marianne Brou | Membre |
| • Cyril Huet | Secrétaire général par Visio conférence |
| • Sandrine Ladrech | Membre |

Cadre Technique de ligue

- | | |
|-------------------|----------------------------|
| • Stéphane Tichon | Conseiller Technique Ligue |
|-------------------|----------------------------|

Secrétaire de séance :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson Mavaetau | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

Ordre du jour

1. Validation du PV du comité directeur du 11 Septembre 2023.
2. Meeting NC 5 du 18 et 19 novembre 2023.
3. Création ERFAN NC - Validation Règlement intérieur ERFAN NC
4. Retour 1ere Formation Aisance Aquatique
5. Retour Immersion grande ligue
6. Courrier CTOS trophée du sport
7. Validation des commissions sportives (4 dernières)
8. Mandat de Stéphane Delande -Cham Lapérouse.
9. Questions diverses.

1. **Validation du comité directeur du 11 septembre 2023.**

Le procès -verbal du comité directeur du 11 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. **Meeting NC-5 du 18 et 19 novembre 2023.**

Sur proposition de la commission sportive, le comité directeur, valide la réalisation d'une compétition supplémentaire au calendrier 2023, « Meeting NC 5 ».

Le « Meeting NC 5 » aura lieu dans le bassin de 50 m du CARD, les 18 et 19 novembre (trois réunions).

En raison de la non-disponibilité d'un bassin de récupération, la compétition sera déclarée sur huit lignes, mais distribuée sur sept lignes, la ligne 8 sera neutralisée et la ligne 9 sera dédiée à la récupération des nageurs.

- ✓ En raison de l'absence de Marianne (en déplacement pour les Jeux du Pacifique 2023), il est demandé, que les clubs fassent parvenir les jurys au plus tard **le mercredi 15 novembre 2023**.
- ✓ Pas de récompenses.
- ✓ In live est disponible.
- ✓ Un mail sera envoyé au CARD pour validation définitive de la demande de Bassin.

3. **Création ERFAN NC - Validation Règlement intérieur ERFAN NC**

Stéphane Tichon informe le comité directeur que les démarches auprès de la DFPC-NC (*Direction de la formation professionnelle continue de la nouvelle Calédonie*) sont en cours, le dossier est déposé, la DFPC-NC doit répondre sous 15 jours, et attribuer, dans le cas de la validation, un numéro d'organisme de formation (N°OF).

Parallèlement, et, dans l'attente de ce numéro « d'OF », Stéphane a travaillé sur le calendrier et l'organisation de la formation, afin de présenter un dossier d'habilitation auprès de l'IFAN (*Institut de la Formation des Activités de la Natation*) .et ainsi créer une ERFAN NC (*Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation de Nouvelle-Calédonie*).

Pour ce faire le comité directeur doit se prononcer sur divers points administratifs, nécessaires à la création de l'ERFAN NC :

- ⇒ Ouverture d'un compte bancaire dissocié de celui de la ligue
- ⇒ Comptabilité analytique à l'ERFAN
- ⇒ Souscription d'une assurance pour l'activité de formation
- ⇒ Règlement intérieur

Le comité directeur valide la création de l'ERFAN NC. Il est demandé par Stéphane. T, que les démarches administratives, soient réalisées assez rapidement, car un dossier d'habilitation doit être présenté au minimum 2 mois avant la 1^{ère} formation, pour la saison 2024, qui aura lieu mi- janvier.

4. **Retour 1ere Formation Aisance Aquatique**

La 1^{ère} action de formation des Educateurs Aisance Aquatique (AA), s'est déroulée du 16 au 20 octobre 2023. Deux autres formations seront proposées en 2024, cette formation s'est faite en collaboration du CTOS et CISE, déclarés organismes de formation.

4 stagiaires se sont présentés à la formation, la formation s'est très bien déroulée, avec la présence de 35 enfants, les encadrants et les parents sont très satisfaits, avec beaucoup de remerciements, un cahier de recueil des avis a été ouvert à cette occasion.

5. Retour Immersion grande ligue

Alisson MAVAETAU, assistante de direction de la LCN, a effectué un déplacement en métropole du 13 septembre au 02 octobre 2023, dans le cadre d'une immersion dans une grande ligue (Centre Val de Loire). Elle :

- ⇒ A observé et échangé avec son homologue,
- ⇒ S'est déplacée à l'ERFAN de Tours et a échangé avec la directrice de l'ERFAN sur l'organisation administrative très structurée et cadrée d'une ERFAN.
- ⇒ A participé à la réunion d'organisation des championnats France 2024 à Chartres.
- ⇒ A abordé les problématiques de fiches de compétition (circuit 25 M) avec Olivier Dupas, concepteur de l'EXTRANAT.
- ⇒ Assister à un congrès des clubs

Alisson remercie le Comité directeur, pour ce déplacement, très formateur, il lui a permis de rencontrer de belles personnes investies, et de comprendre et surtout constater, que nous avons tous les mêmes problèmes ; complexité des demandes de subventions, manque de bénévoles, difficultés de communication clubs/ FFN, problèmes de bassins.

6. Courrier CTOS trophée du sport

En date du 23 octobre, la CTOS a fait parvenir un courrier afin que les ligues puissent faire des propositions de nomination pour les catégories « Événements de l'année » et « Encadrant ou officiels techniques bénévoles de l'année »

La date limite de réception des propositions a été fixée au vendredi 3 novembre 12 h.

Ces dernières doivent être formulées sur la base des critères suivants :

- **« Événement de l'année »** : seront nominés dans cette catégorie, les grands événements sportifs ayant marqué l'année 2022. Seront principalement pris en compte son succès populaire et médiatique, son intérêt pour les meilleurs sportifs calédoniens et la qualité de l'organisation.

- ✚ Le comité directeur propose par 4 voix « Pour » et 3 « Abstentions », le Gala de natation Synchronisée de Dumbéa Natation, qui s'est déroulée au CARD le 24 juin 2023. Il est demandé à Charlotte PRIOURET de faire parvenir au plus vite son dossier de présentation.

- **« Encadrant ou officiel technique bénévole de l'année »** : seront nominés dans cette catégorie les encadrants (dirigeants, entraîneurs...) ou officiels techniques bénévoles ayant par leurs actions réalisées en 2022 et 2023 fortement contribué au développement ou aux résultats de leur discipline ou du sport calédonien en général

- ✚ Le comité directeur propose à l'unanimité, la candidature de Marianne BROU, Officiel technique bénévole, (de niveau National et International), retenue pour les prochains Jeux Olympiques de Paris 2024. Il est demandé à Marianne de faire parvenir un CV récapitulatif de son palmarès en tant qu'Officiel Technique.

Sandie Freulon se propose de faire une introduction au dossier de présentation de la ligue.

Stéphane Delande, rejoint par le comité Directeur, souhaite notifier que la nomination de Mr Guillamin Anthony, a été proposée pour la qualité de sa formation, néanmoins ce dernier étant salarié d'une structure, sa candidature ne rentre pas dans les critères du CTOS.

7. Validation des commissions sportives (4 dernières)

Le comité directeur valide les commissions sportives, toutefois, il est demandé que les PV, soient envoyés à l'issue des commissions et non lors d'un comité directeur.

Le Comité directeur valide le calendrier sportif 2024, mais ne valide pas le contenu des fiches de courses,

Il souhaite prendre un temps afin de les étudier (format, récompenses, exigences ExtraNat, Officiels etc Et souhaite que la commission sportive prenne bien en compte certains paramètres, notamment sur le circuit 25 « Journées » 2 et 4 (avec épreuves de 800 et 1500 NL) :

1. Quantité des engagements effectués par les clubs
2. Journées 2 et 4 en bassin de 7 lignes, pas de doublage possible (ExtraNat ne gère pas 14 lignes)
3. En fonction des engagements, il est possible qu'il n'y ait pas de temps de pause, (possible enchaînement du programme R1/R2).

Sur le contenu des récompenses, Anako et Sandie vont réfléchir au format et au coût financier.

8. Mandat de Stéphane Delande -Cham Lapérouse.

Sensible au double projet sportif. Le Proviseur adjoint du lycée Lapérouse informe qu'une classe de 2^{de} CHAM Natation pourra être mise en place.

Pour ce faire, il informe que le double projet devra être clairement identifié par les parents et les nageurs des clubs, en précisant que des élèves hors « collège de secteur » pourront y être intégrés.

Compte tenu des délais restreints, cette disposition pourra être fonctionnelle et opérationnelle pour la rentrée 2025, cependant, pour la rentrée 2024, se pose le problème d'un nageur identifié CHAM qui à son collège de secteur en dehors de la carte géographique du Lycée Lapérouse.

Stéphane Delande, s'est rapproché du proviseur adjoint du Lycée Lapérouse et a entamé des démarches, de ce fait, le président, souhaite que stéphane D. soit désigné par la ligue calédonienne natation comme mandataire sur le dossier CHAM-Lapérouse/DJS NC, étant donné que ce dernier a une certaine connaissance du dossier. Néanmoins, le président précise que le dossier sera porté par la ligue à condition que les clubs intéressés fassent le nécessaire pour ces nageurs.

Stéphane Delande reçoit délégation du président pour suivi, instruction et finalisation du dossier cham-Lapérouse.

9. Questions diverses.

✚ Utilisation des bassins de Nouméa et Mont-dore

S'agissant de l'utilisation des bassins de la ville de Nouméa et depuis peu de la ville du Mont -Dore, les communes exigent, par délibération tarifaire, une indemnité de 100 000 frs pour les compétitions de natation course organisées par la ligue.

Le comité directeur trouve cela désolant, et n'est pas en adéquation avec les décisions établies par les communes, de faire payer à une association, une indemnité conséquente pour des compétitions à destination de la jeunesse.

À cet effet, un courrier sera adressé dans ce sens, à la Ville de Nouméa et du Mont -Dore.

En conséquence, Le comité directeur est unanime et valide, la **non réalisation** des compétitions pour la saison 2024, dans les bassins de la ville de Nouméa et Mont-Dore.

✚ Retour sur les déplacements des championnats de Nouvelle -Zélande de la Natation Artistique des clubs de Dumbéa Natation et des Naïades de Nouméa.

Sandrine, fait remarquer au comité directeur, que le sujet n'a pas été abordé, le président acquiesce la remarque de Sandrine, et précise que c'est un oubli, le sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain CD

Rangement des bassins après les compétitions

Stéphane D. fait remarquer que très peu de personne aide au rangement des bassins après les compétitions, il prend pour exemple les interclubs du Week-end passé, où seulement deux personnes sont restées pour le rangement. Il souhaite qu'une solution soit trouvée, pour que les clubs restent pour aider, Sandie ajoute, que le cas se pose aussi à Dumbéa, dernièrement Samuel et Chantal ont dû défaire et remettre les lignes d'eau à deux Chacun fait le constat que malgré toutes les dispositions antérieures préconisées et adoptées sur le sujet ont été des échecs.

Il est donc fait appel au bon sens de tous ; clubs, dirigeants, officiels entraîneurs, nageurs afin d'aider au rangement des structures, même quand ce n'est pas son club qui reçoit.

Prochain comité directeur lundi 11 décembre 2023 à 18h00.

Le Secrétaire Général



C. HUET

Cyril HUET

Le Président



Jean Claude ROBIN